

**RSM Ouest**

18 avenue Jacques Cartier
BP 30266
44818 Saint-Herblain Cedex
France
T +33 2 5183 30 30
F +33 2 5183 30 39

www.rsmfrance.fr

ASSOCIATION CULTURELLE DE L'ETE
Siège social : 10 Allée Duquesne - 44000 NANTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

ASSOCIATION CULTURELLE DE L'ETE
Siège social : 10 Allée Duquesne - 44000 NANTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux Membres de l'Association ASSOCIATION CULTURELLE DE L'ETE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION CULTURELLE DE L'ETE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les subventions reçues au cours de l'exercice, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Herblain, le 1^{er} juillet 2025

Le commissaire aux comptes

RSM Ouest

Société de Commissariat aux Comptes Membre
de la Compagnie Régionale de l'Ouest-Atlantique

Signé par Céline Braud
Le 01/07/2025

ID: tx_JDkdVb76YE4d



Céline BRAUD
Associée

RSM Ouest

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMobilisations corporelles				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	121 335	24 116	97 219	4 118
	Autres immobilisations corporelles	32 346	28 323	4 023	6 744
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMobilisations financieres (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 400		3 400	
	TOTAL (I)	159 301	54 658	104 642	14 261
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
ACTIF CIRCULANT	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	20 771		20 771	19 763
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	68 873		68 873	191 033
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	388 623		388 623	
	DISPONIBILITES	142 709		142 709	93 423
	Charges constatées d'avance	11 606		11 606	10 438
	TOTAL (II)	632 582		632 582	314 657
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	791 882	54 658	737 224	328 918
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES			
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	66 159	25 010
	Excédent ou déficit de l'exercice	27 201	41 149
		Total des fonds propres (situation nette)	93 360
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	87 797	
	Provisions réglementées		
		Total des autres fonds propres	87 797
		Total des fonds propres	181 158
Fonds reportés et dédiés			66 159
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	371 387	
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
		Total des fonds reportés et dédiés	371 387
Provisions			91 754
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	60 405	
		Total des provisions	60 405
DETTES (1)			
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 253	43 732
	Dettes des legs ou donations	53 751	70 547
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 271	3 623
	Produits constatés d'avance	7 000	
		Total des dettes	124 274
	Ecart de conversion passif		
		TOTAL PASSIF	737 224
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	27 201,31	41 148,76
	(1) Dont à moins d'un an	124 274	117 902
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	260	250
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	974	35 988
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	239 458	395 973
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 970 691	2 221 638
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	12 476	15 668
	Utilisations des fonds dédiés	51 461	268 432
	Autres produits	45 149	89 878
	Total des produits d'exploitation	2 320 469	3 027 826
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		9 973
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 022 228	1 775 888
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	30 834	43 353
	Salaires et traitements	660 318	773 159
	Charges sociales	231 804	258 664
	Dotation aux amortissements et dépréciations	9 439	6 811
	Dotation aux provisions	7 302	16 015
	Reports en fonds dédiés	331 093	91 754
	Autres charges	22 772	20 068
	Total des charges d'exploitation	2 315 791	2 995 685
	RESULTAT D'EXPLOITATION	4 678	32 141

RSM Ouest

RSM Ouest

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	4 678	32 141
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	2 237	2 686
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	18 674	10 962
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	18 674	10 962
	Total des produits financiers	20 911	13 648
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	20 911	13 648
	RESULTAT COURANT avant impôts	25 589	45 789
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	2 907	3
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	2 907	3
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 295	3 601
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	1 295	4 644
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 613	(4 640)
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS	2 344 287	3 041 478
	TOTAL DES CHARGES	2 317 086	3 000 329
	EXCEDENT ou DEFICIT	27 201	41 149
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature		
	Prestations en nature	207 793	615 557
	Bénévolat	58 779	139 089
	TOTAL	266 572	754 646
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	207 793	615 557
	Prestations	58 779	139 089
	Personnel bénévole		
	TOTAL	266 572	754 646

RSM Ouest

ANNEXE

RSM Ouest

Faits significatifs de l'exercice

Le festival "Débord de Loire" ayant lieu une année sur deux, la comparabilité entre les deux exercices est donc plus difficile.

RSM Ouest

Règles et Méthodes Comptables

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Le bilan présente un total de 737 224 euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 2 344 287 euros et un total de charges de 2 317 086 euros, dégageant ainsi un résultat de 27 201 euros.

Ce résultat se ventile ainsi :

. Résultat courant	25 589 €
. Résultat exceptionnel	1 613 €
. Impôts sur les bénéfices	0 €
Résultat comptable (excédent)	27 201 €
=====	=====

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'association a adopté la présentation simplifiée de son annexe comme l'y autorise le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables.

Par souci de simplification, les informations obligatoires mais non applicables au dossier présent et celles jugées non significatives ne sont pas présentées.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables édictées par le règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations dans le respect du principe de prudence, d'indépendance des exercices de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

RSM Ouest

Règles et Méthodes Comptables

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Par dérogation aux principes comptables de présentation, les charges et produits sur exercices antérieurs sont présentés avec les charges et produits exceptionnels. Ils n'influencent pas ainsi les charges et produits d'exploitation.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Il s'agit de dépôt de marques et de logiciels évalués à leur coût d'acquisition et amortis sur 1 an.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Comme l'y autorise le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, l'association a retenu, pour l'amortissement de ses immobilisations :

- la durée d'usage au lieu de la durée réelle d'utilisation pour les immobilisations non décomposables à l'origine,

- la méthode par composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en tenant compte de la durée de vie prévue :

- agencements, aménagements	5 ans
- matériels	3 à 9 ans
- matériel de transport	3 ans
- matériel de bureau et informatique	3 ans
- mobilier de bureau	3 ans

RSM Ouest

Règles et Méthodes Comptables

c) Immobilisations financières

Il s'agit de dépôts et cautionnements versés.

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) Subventions d'investissement

Les subvention sont intégrées au résultat par quote-part au même rythme que les amortissements des biens qu'elles financent et figurent en produits d'exploitation au crédit du compte 747 "Quote-part subventions d'investissement".

f) Fonds dédiés

Ces comptes enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être encore utilisée. Un tableau de suivi figure ci-après.

g) Provision pour indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite comptabilisée au 31/12/2024 a été évaluée à 60 405 € en retenant les critères suivants :

- Table de mortalité : 2018-2020
- Taux d'actualisation : 3,41 %
- Progression des salaires : 1% constant
- Initiative du départ : salarié
- Age de départ : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 40% dégressif
- Méthode de calcul : rétrospective avec prorata temporis
- Taux de charges sociales : 50 %

RSM Ouest

Règles et Méthodes Comptables

h) Valorisation du bénévolat

Les heures de bénévolat effectuées par les membres de l'association ont été valorisées sur la base du SMIC brut chargé pour les évènements suivants :

- | | |
|---|----------|
| - Les Rendez-vous de l'Erdre (2 801 heures) : | 42 747 € |
| - Aux Heures d'Été (1 051 heures) : | 16 032 € |

i) Subventions indirectes

Les subventions de fonctionnement reçues par l'association sont enregistrées aux comptes "74".

Elle bénéficie également de subventions indirectes que constituent les moyens qui sont mis à sa disposition à titre gratuit par la ville de Nantes, le Conseil Départemental et des organismes privés par :

- | | |
|--|----------|
| - la prise en charge frais organ et presta artistiques : | 7 500 € |
| - la fourniture de locaux et autorisation occupation : | 59 892 € |
| - la fournitures de bateaux et pontons : | 7 800 € |
| - la fourniture de prestations de communication : | 78 750 € |
| - la fourniture de matériels : | 46 859 € |
| - la fourniture de produits consommables : | 6 992 € |

207 793 €

j) Effectifs

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	6	6
Employés et techniciens	12	14
	18	20

k) Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Conformément à l'article 20 de la Loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous vous informons que ces personnes n'ont reçu aucune rémunération et ne bénéficient d'aucun avantage en nature pour cet exercice.

RSM Ouest

Règles et Méthodes Comptables

I) Objet social

L'association culturelle de l'été a pour objet d'initier, d'organiser, d'animer et d'accompagner des projets contribuant au développement culturel et touristique du territoire de Nantes et de sa métropole, du département de Loire-Atlantique et de la région des Pays de la Loire, et sensibiliser le plus grand nombre aux activités culturelles proposées et en faciliter l'accès.

RSM Ouest

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024	
	Augmentations		Diminutions			
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions		

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	2 220				2 220
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 220				2 220

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	21 515				121 335
	Instal., agencement, aménagement divers	9 479				9 479
	Matériel de transport	7 583				7 583
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	15 284				15 284
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations grévées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et accompts					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 861		99 820		153 681

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	3 400				3 400
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 400				3 400

TOTAL	59 481	99 820	159 301
-------	--------	--------	---------

RSM Ouest

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	2 220			2 220
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 220			2 220
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	17 397			24 116
Autres instal., agencement, aménagement divers	6 457		6719	7 143
Matériel de transport	6 867		686	7 367
Matériel de bureau, mobilier	12 278		500	13 813
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits			1 534	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 999		9 439	52 438
	TOTAL	45 219	9 439	54 658

RSM Ouest

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	25 010	41 149			66 159
Excédent ou déficit de l'exercice	41 149	(41 149)	27 201		27 201
Situation nette	66 159		27 201		93 360
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement			91 357	3 560	87 797
Provisions réglementées					
TOTAL	66 159		118 558	3 560	181 158

RSM Ouest

Variation des Fonds Dédiés

Fonds dédiés clôture 31/12/2023	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	
		Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation						
Nantes Métropole - Etoile verte		36 000	101 985		101 985	
Nantes Métropole - Débords de Loire		52 899	199 500		199 500	
Subvention européenne			36 000		40 294	
Blain - Projet canal			12 605		484	
Ville de Nantes - Débords de Loire			484		28 500	
Nozay - Projet canal		855	28 500		625	
CD44 - Rendez Vous de l'Erdre		2 000	625		855	
			2 000			
Contributions financières d'autres org.						
Ressources liées à la générosité du public						
TOTAL		91 754	331 093	51 461		371 387

RSM Ouest

Tableau des subventions d'investissement

Rubriques	Situations et mouvements	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin d'exercice
			Augmentations	Diminutions	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
Région des Pays de la Loire			18 357		18 357
Nantes Métropole			55 000		55 000
Ville de Nantes			18 000		18 000
TOTAUX			91 357		91 357

Tableau des amortissements des subventions d'investissement

Rubriques	Situations et mouvements	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin d'exercice
			Dotations ou augmentations	Diminutions	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
Région des Pays de la Loire			715		715
Nantes Métropole			2 143		2 143
Ville de Nantes			701		701
TOTAUX			3 560		3 560

RSM Ouest

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres		53 103	7 302	60 405
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	53 103	7 302		60 405
PROVISIONS POUR DEPRECIACTION	Sur immobilisations {incorporelles corporielles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIACTION				
	TOTAL GENERAL	53 103	7 302		60 405
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			7 302		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

RSM Ouest

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 400		3 400
	Clients douteux ou litigieux	913	913	
	Autres créances clients	19 858	19 858	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 553	2 553	
	Impôts sur les bénéfices	4 393	4 393	
	Taxes sur la valeur ajoutée	28 187	28 187	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	4 739	4 739	
	Divers	15 371	15 371	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	13 630	13 630	
	Charges constatées d'avance	11 606	11 606	
TOTAL DES CREANCES		104 649	101 249	3 400
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTE	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	59 253	59 253		
	Personnel et comptes rattachés	18 891	18 891		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 126	30 126		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 196	2 196		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 538	2 538		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	4 271	4 271		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	7 000	7 000		
TOTAL DES DETTES		124 274	124 274		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

RSM Ouest

Produits à recevoir

	31/12/2024	31/12/2023	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	301		301
Autres créances	31 091	181 241	(150 150) -82,85
TOTAL	31 392	181 241	(149 849) -82,68

AUTRES CRÉANCES CLIENTS

Clients, factures à établir : **301 €**

AUTRES CRÉANCES

Subventions à recevoir : **15 371 €**

Aides à l'emploi : **13 167 €**

Indemnités journalières sécurité sociale : **2 553 €**

31 091 €

RSM Ouest

Charges constatées d'avance

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	11 606	10 438	1 167	11,18
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	11 606	10 438	1 167	11,18

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE - EXPLOITATION

Charges externes : **11 606 €**

RSM Ouest

Charges à payer

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 574	27 084	491	1,81
Dettes fiscales et sociales	27 658	28 292	(634)	-2,24
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	3 698		3 698	
TOTAL	58 930	55 375	3 555	6,42

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Fournisseurs, factures non parvenues : **27 574 €**

DETTES FISCALES ET SOCIALES

Dettes provisionnées pour congés payés : 16 363 €

Personnel, charges à payer : 2 528 €

Charges sociales sur provision congés payés : 7 981 €

Autres charges sociales à payer : 786 €

27 658 €

AUTRES DETTES

Clients, avoirs à établir : 578 €

Charges à payer : 3 120 €

3 698 €

RSM Ouest

Produits constatés d'avance

	31/12/2024	31/12/2023	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	378 387	91 754	286 633 312,39
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL	378 387	91 754	286 633 312,39

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE - EXPLOITATION

Fonds dédiés :	371 387 €
Recettes de coréalisation :	6 000 €
Mécénat :	1 000 €
	<hr/>
	378 387 €

RSM Ouest

Concours publics et subventions

31/12/2024	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation		62 890	1 893 301		14 500	1 970 691
Subventions d'investissement			91 357			91 357
TOTAL		62 890	1 984 658		14 500	2 062 048